



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E108080

VALABLE JUSQU'AU 21/09/2026

ÉDITÉ LE

02/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 10/01/2024
300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Sens

Siret : 501 493 944 00067

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0029349 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 5559855704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 5559855704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : EG2B 89

1 ALLÉE DU NORD
ZA NORD
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE

Téléphone : 03 86 73 69 53

Fax :

Portable : 06 72 21 91 93

Site Internet :

E-mail : eg2b89@orange.fr

Responsabilité légale :

BOURGEOIS FLORIAN GÉRANT

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	04/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/12/2024
o Ventilation mécanique	05/12/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/07/2024
o Fenêtres de toit	04/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/07/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	04/07/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/07/2024
o Isolation des combles perdus	04/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.